

Janvier à décembre 2016

SOTTEVILLE

Bulletin municipal



Mairie

Horaires d'ouverture au public :
Le mercredi de 15 à 18 heures
et le samedi de 10 à 12 heures

Tél. : 02.33.52.16.73 Fax : 02.33.52.33.11

E-mail : mairie.sotteville@wanadoo.fr

Bibliothèque

Tél. : 02.33.53.41.21

École Les trois villages

Tél. direction et élémentaire : 02.33.04.77.58

Tél. maternelle : 02.33.52.97.60

E-mail : rpi.sotteville@orange.fr

Le plateau scolaire est ouvert durant les vacances.

Garderie périscolaire**Accompagnement à la scolarité**

Tél. : 06.26.14.37.78

Canton Jeunes (accueil loisirs)

Tél. : 02.33.52.60.21

Communauté d'agglomération du Cotentin**Pôle de Proximité des Pieux**

Tél. : 02.33.87.68.00

Maison des services publics

- Clic : 02.33.01.00.00 (Centre local d'information et de coordination destiné aux personnes âgées et à leur entourage)

- SSIAD : 02.33.93.07.18 (Service de Soins Infirmiers et d'Aide à Domicile)

- RAM : 02.33.52.12.78 (Relais Assistantes Maternelles)

- Pôle emploi : 02.33.52.30.30

Naissances hors commune

LECONTE Morgan, le 20 août 2016 à Cherbourg-en-Cotentin

LEVAVASSEUR Edward, le 14 avril 2016 à Cherbourg-en-Cotentin

MALVAL Appoline, le 22 avril 2016 à Cherbourg-en-Cotentin

ROULLAND Dayvon, le 26 octobre 2016 à Cherbourg-en-Cotentin

SCHUHLER Chloé, le 30 octobre 2016 à Cherbourg-en-Cotentin

Naissance dans la commune

LAISNE Mathieu, le 28 juin 2016 à Sotteville

Mariage

Néant

Décès

LEMIÈRE André, le 17 décembre 2016 à Sotteville

LE MOT DU MAIRE

L'année 2016 est déjà bien loin derrière nous et elle nous a amené de grands changements dans notre mode de fonctionnement : la disparition de la CCP et la mise en place de la nouvelle Agglomération du Cotentin, c'est devenu aujourd'hui une réalité.

Depuis le début de cette année 2017, nous avons donc intégré cette grande collectivité, la mise en route de l'Agglomération ne se fait pas du jour au lendemain et vos élus ainsi que les services, réorganisés, travaillent afin que la qualité de notre service public demeure.

Bien entendu nous avons échoué dans notre tentative d'union au sein de notre Canton mais je ne doute pas qu'un jour nous puissions revenir de façon plus apaisée sur ce débat.

C'est dans ce grand territoire que Sotteville continue d'évoluer. Les travaux de la future Mairie / Garderie avancent malgré quelques mois de retard (mais quel projet n'a pas de retard ?) et la livraison est donc pour très bientôt, et d'autres projets arriveront à la suite.

Le conseil municipal ainsi que le personnel de la commune continuent à œuvrer pour que notre commune demeure toujours aussi attrayante.

Cette qualité de vie est aussi le fruit des différentes associations de notre Commune dont vous trouverez dans ce bulletin un résumé de leurs actions et je les en remercie.

Notre année 2017 est aussi une année de grand rendez-vous électoral, ce qui me fait penser que nous n'avons pas fini d'avoir notre lot de réformes, nous devons bien entendu nous préparer à passer ce nouveau cap.

Les membres du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture.

Bruno SANSON

Sommaire

○ Vie municipale.....	Page 4
○ Informations diverses.....	Page 12
○ Communautés religieuses.....	Page 18
○ Vie des associations	Page 20
○ Autour de l'école	Page 30
○ Un peu d'histoire.....	Page 36

Bulletin réalisé par l'équipe municipale, avec le concours des associations, de l'école, de Canton Jeunes et de la paroisse. Un grand merci à tous.

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire Bruno Sanson est de facto Président de chacune des commissions communales.

Commission communale du Centre d'Action Sociale

Membres élus : LEPETIT Régine (vice-présidente), ROULLAND Arnaud, DESPREZ Sophie, LEMIÈRE Marie-Madeleine

Membres nommés : LE COUTOUR Michèle, BEAUMONT Monique, DE LARTURIÈRE Laure, LEJUEZ Jacky

Commission des travaux

Vice-président : ROULLAND Arnaud
Membres : CAPELLE Jacques, CHAPET Dominique, DESPREZ Sophie, MESLIN Sébastien, LEMIÈRE Marie-Madeleine

Commission des finances

Vice-président : CAPELLE Jacques
Membres : LÉGER LESEIGNEUR Vanessa, CAPELLE Ludovic

Commission fêtes et cérémonies

Vice-président : MESLIN Sébastien
Membre : DESPREZ Sophie

Commission d'appels d'offres

Délégués titulaires : CAPELLE Jacques, ROULLAND Arnaud, MESLIN Sébastien
Délégués suppléants : CHAPET Dominique, LEMIÈRE Marie-Madeleine, DESPREZ Sophie

Commission des affaires périscolaires

Vice-présidente : LEPETIT Régine
Membres : DESPREZ Sophie, GUTH Jacqueline

Commission des listes électorales

Vice-président : CAPELLE Jacques
Membres : CHAPET Dominique, LEMIÈRE Marie-Madeleine
Délégué du TGI : ROPERT Bernard
Délégué de l'administration : COURTOIS Pierre

Commission des chemins de randonnée

Vice-présidente : DESPREZ Sophie
Membres : LEPETIT Régine, MESLIN Sébastien, LEMIÈRE Marie-Madeleine

DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Délégué à la défense : SANSON Bruno

Délégués à la sécurité routière : MESLIN Sébastien (titulaire), GUTH Jacqueline (suppléante)

Déléguée Manche Numérique : GUTH Jacqueline

Déléguée au CNAS (Comité National d'Action Sociale) : LEPETIT Régine

Délégués Aide Personnes âgées du Pays de la Diélette : SANSON Bruno (titulaire), GUTH Jacqueline (suppléante)

Délégué au SAG (Secteur d'Action Gérontologique) : ROULLAND Arnaud

Déléguée au SSIAD (rattaché à l'ADMR) : LEPETIT Régine.

Délégués pour la fourrière à la CCP : SANSON Bruno, CHAPET Dominique

André,

Tu nous as quittés récemment et, dans ces quelques lignes, nous tenions à rappeler ta mémoire.

Tu as été Maire de notre Commune de Sotteville et comme Bruno le disait lors de la cérémonie des vœux cette année, c'est toi qui un jour l'as embarqué dans cette aventure communale (et quelle aventure !).

Tu fais partie de ceux qui ont construit notre intercommunalité avec une sagesse et une efficacité sans faille.

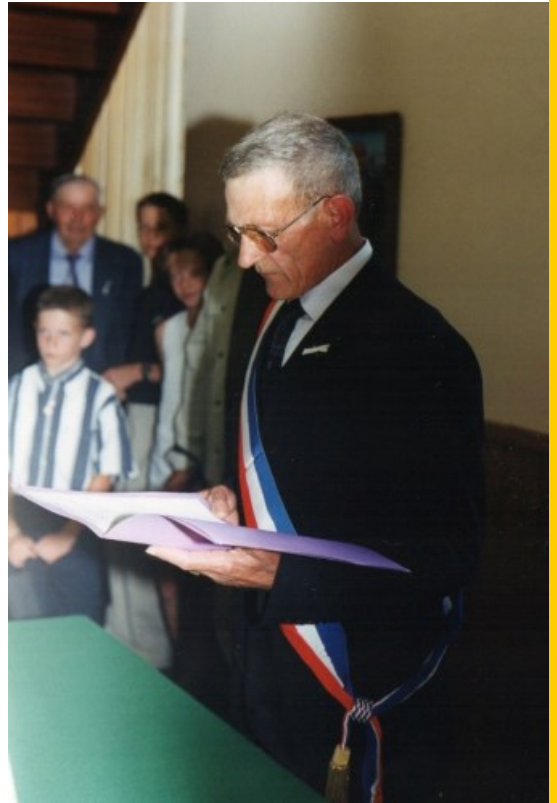
Mais une de tes qualités principales était avant tout pour nous ta discrétion. Les mots venant de toi étaient peu nombreux mais ils suffisaient pour exprimer tes opinions.

Tu étais précurseur en matière de mutualisation et le RPI à site unique en est l'exemple.

Nous n'oublions pas non plus les travaux de rénovation de l'église que tu avais débutés avec ton équipe et que nous continuons à mener.

La tâche est dure et longue et tu en sais quelque chose mais il est certain que ta sagesse nous manquera.

Ton souvenir demeure et sache que nous continuerons à travailler afin que tu sois fier du devenir de Sotteville.



Départ et arrivées

M. Ludovic Bernard, directeur du RPI, a été nommé dans une autre école à la rentrée scolaire 2016. Nous le remercions pour sa disponibilité tout au long de ces années passées à Sotteville, ses relations constructives avec les trois communes du RPI ainsi que tout le travail effectué au service des élèves, et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Nous accueillons avec plaisir M. Benoît Régereau qui le remplace à la tête de l'école. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions et l'assurons du soutien dont il aura besoin pour l'accomplissement de ses tâches.

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Mickaël Passily qui a été recruté en avril dernier, en qualité d'agent technique polyvalent, afin d'assurer le renfort du personnel technique.

Il est à noter que dans le cadre de ce recrutement, nous avons signé une convention avec nos voisins de Bricqueboscq pour l'utilisation de matériel (tracteur, remorque).

Fonds d'aide aux jeunes 2016

Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion de la commune au Fonds d'aide aux jeunes au titre de l'année 2016 pour un montant de 0,23 euro par habitant, soit à verser à ce fonds la somme de 119,60 euros (0,23 € x 520 habitants).

Fonds de solidarité pour le logement 2016

Le conseil municipal a décidé de renouveler son adhésion au Fonds de solidarité pour le logement au titre de l'année 2015, pour un montant de 0,60 euro par habitant (commune de moins de 2 000 habitants), soit 312,00 euros (0,60 € x 520 habitants).

Subventions

Les demandes de subventions ont été validées par le conseil municipal pour un budget global de 1 780 euros au profit des associations suivantes :

La Joie de Vivre Sottevillaise, Association de Loisirs, Société de Chasse, Anciens Combattants, Sotteville Patrimoine, APE du RPI, APE du collège de Flamanville, Banque alimentaire de la Manche, Association locale ADMR des Pieux, Association intercommunale d'Aide aux Personnes âgées du Pays de la Diélette, Croix Rouge Française de Cherbourg-Octeville, ADEVA Amiante Cherbourg, Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche, Secours Populaire, Secours Catholique, Association pour le Registre des Cancers de la Manche, A.C.R.O. Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest, Donneurs de sang bénévoles, Téléthon, Les Étoiles de la B'Névilaise, Ligue contre le Cancer comité de la Manche, Association Prévention Routière comité de la Manche, France ADOT (don d'organes et de tissus humains), Association Française des Sclérosés en Plaques, Maison Familiale Rurale de Mortain.

La subvention au CCAS de Sotteville a été votée pour un montant de 5 000 euros.

Indemnités

Le conseil municipal a décidé de maintenir l'indemnité de gardiennage de l'église qui est allouée au prêtre chaque année, soit 130,80 euros.

Travaux

Voirie

Plusieurs chasses ont été remises en état et des travaux d'éparage ont été réalisés pour un montant global de 13 770 euros.

Travaux sur les bâtiments communaux

Projet garderie périscolaire et mairie

Les travaux avancent convenablement, ils devraient être terminés courant mai.



Travaux sur les bâtiments communaux

Logements

Les deux logements ont été rénovés. Des travaux d'électricité, de plomberie, de peinture et de revêtement ont été effectués pour un montant total de 32 460 euros. Les têtes de cheminées ont été démontées pour un montant de 1 100 euros.

Église

La toiture du chœur a été remise à neuf pour un montant de 37 577 euros HT. Nous remercions le Conseil départemental de la Manche, la Sauvegarde de l'Art français et la Fondation du Patrimoine qui nous ont versé 28 086 euros de subventions. Une aide complémentaire devrait encore être apportée par la Fondation Langlois.

Les infiltrations d'eau ayant abîmé la peinture du chœur, celle-ci a été refaite pour un total de 3 664 euros.

Convention de partenariat pour une bibliothèque municipale

Le plan départemental de lecture publique voté par l'assemblée départementale en décembre 2014 propose aux collectivités de la Manche des conventions adaptées à leur territoire avec des offres de service modulées en fonction de leurs besoins et des engagements des collectivités.

Les objectifs prioritaires du conseil départemental par le biais de cette politique sont :

- Favoriser l'égalité d'accès à une offre diversifiée, harmonisée et équilibrée sur un même secteur géographique
- Fidéliser, élargir et diversifier les publics
- Améliorer l'attractivité des bibliothèques et la qualité de l'accueil, en particulier en renforçant la qualification des responsables et les compétences des équipes.

Les conventions proposent un socle commun de services pour toutes les bibliothèques et des services spécifiques réservés à certaines conventions.

La convention adaptée à la commune de Sotteville est du niveau B4. Elle définit les engagements du département de la Manche en ce qui concerne les services proposés (prêt de documents, formations, animations, publications...) et les engagements de la commune à travers un cahier des charges précisant le règlement intérieur, la gestion, les locaux et équipement, les conditions tarifaires, le budget d'acquisition de documents...

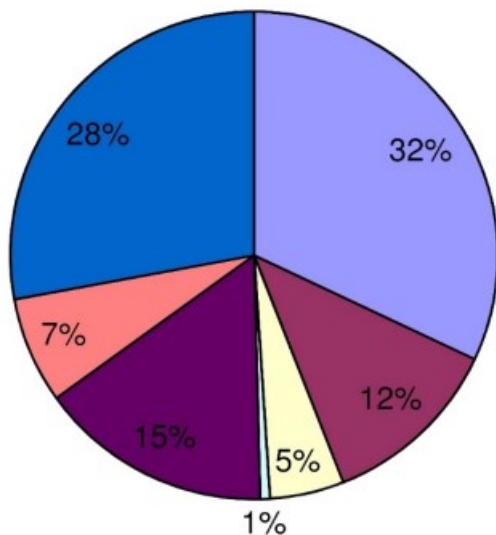
La convention est entrée en vigueur le 1er mars 2016, a une durée de validité de 3 ans et sera renouvelable sur demande.

La commune profite de l'occasion pour remercier l'équipe de bénévoles qui s'occupe de la bibliothèque pour sa disponibilité et son dynamisme.



BUDGET 2016

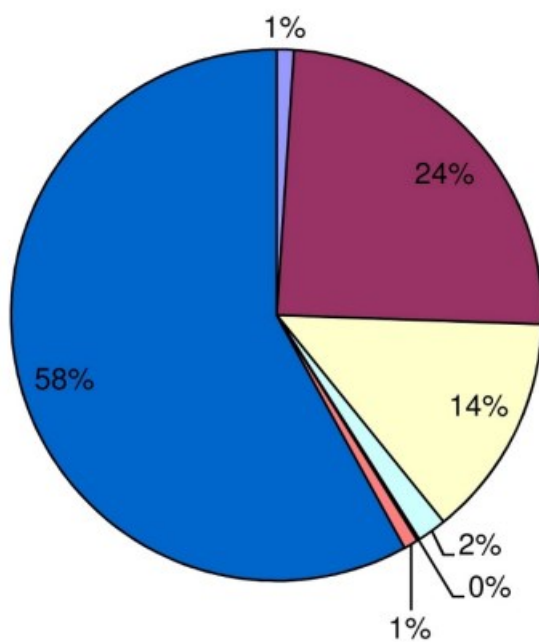
**Section de Fonctionnement
Dépenses**



TOTAL : 506 826 €

- TAP, garderie, eau, électricité, entretien bâtiments, voies et réseaux 162 150 €
- Salaires, charges sociales 61 000 €
- Indemnités élus, CCAS 25 000 €
- Intérêts d'emprunts 3 200 €
- Réserve budgétaire 78 354 €
- Attribution de compensation 35 722 €
- Virement vers section d'investissement 141 400 €

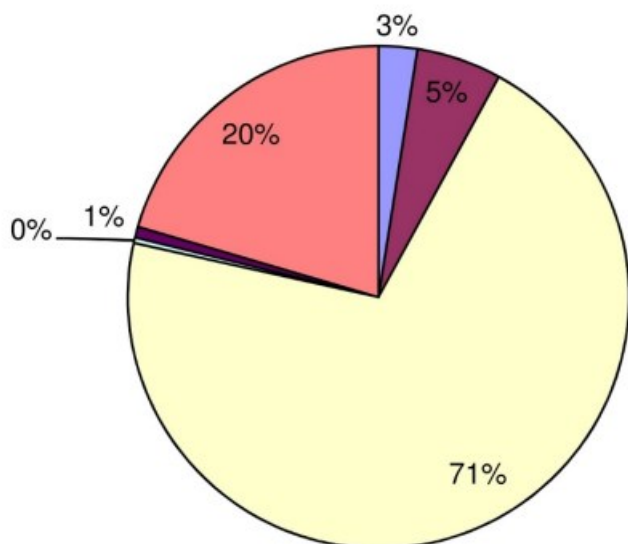
**Section de Fonctionnement
Recettes**



TOTAL : 506 826 €

- Concession cimetière, mutualisation du personnel 5 300 €
- Taxe habitation, taxe foncière, FNGIR 124 146 €
- Dotations, participation des charges communes (garderie...) des autres communes 69 145 €
- Revenu des loyers 9 100 €
- Intérêts de placement 700 €
- Remboursement assurance (sinistre) 4 485 €
- Report résultat de fonctionnement exercice 2015 293 950 €

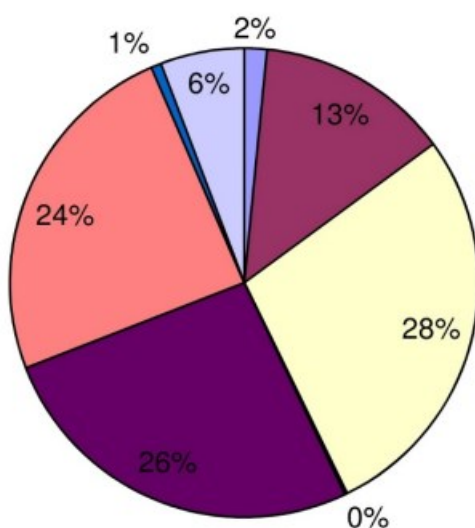
Section d'Investissement Dépenses



- Remboursement capital emprunt
14 420 €
- Acquisition terrain, matériel
31 720 €
- Travaux garderie, mairie, église
408 000 €
- Dépenses imprévues
1 999 €
- Opérations patrimoniales
4 080 €
- Reste à réaliser 2015
118 522 €

TOTAL : 578 741 €

Section d'Investissement Recettes



- Excédent d'investissement 2015
9 023 €
- Besoin de financement
77 364 €
- Emprunt mairie, garderie
161 150 €
- Dépôts et cautionnement reçus
954 €
- Subventions reçues de divers organismes
151 270 €
- Virement de la section de fonctionnement
141 400 €
- Opérations patrimoniales
4 080 €
- Reste à réaliser 2015
33 500 €

TOTAL : 578 741 €

Repas des aînés

Le 5 novembre, fidèle à la coutume, le CCAS avait convié les jeunes de plus de 65 ans au traditionnel repas de fin d'année. Au restaurant Les Tourelles de Grosville, le Maire a souhaité la bienvenue à chacun et a eu une pensée pour les absents malades. 35 personnes sur 72 avaient répondu présents dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Le CCAS et le conseil municipal adressent leurs remerciements à toutes et à tous pour ce bon moment passé ensemble et le rendez-vous est pris pour 2017.



Lutte contre les rongeurs aquatiques et les frelons asiatiques

Selon le rapport annuel de la Fédération, il est constaté que la prise de rongeurs est en augmentation par rapport aux années précédentes. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention pluriannuelle 2016-2018 de lutte contre les rongeurs aquatiques sur le bassin versant de la Divette et Côtiers de la Hague.

Par ailleurs, un programme départemental de lutte collective contre les frelons asiatiques a été initié en septembre 2016. Ce programme, soutenu par le Conseil départemental, repose sur la prévention, la surveillance et la lutte, pour limiter les nuisances de frelons asiatiques sur les enjeux apicoles et de biodiversité. Des destructions de nids pourraient être réalisées, à 3 conditions :

- qu'il s'agisse bien d'un nid de frelons asiatiques
- que la destruction réponde à un enjeu apicole et / ou de santé / sécurité publique
- que la Mairie de la Commune concernée ait signée la convention de lutte collective contre les frelons asiatiques avec la FDGDON de la Manche, prenant en charge le coût de destruction du nid, en partenariat avec le Conseil Départemental.

Les nids qui ne répondraient pas aux conditions du programme de lutte collective, peuvent toujours être détruits par des professionnels à la demande du particulier, ce dernier prenant en charge le coût de la prestation.

Le frelon asiatique : attention danger !



Au-delà du caractère prédateur d'abeilles, et plus largement impactant la pollinisation et la biodiversité, les frelons asiatiques peuvent aussi être responsables de piqûres chez l'Homme.

Les frelons asiatiques agissent en groupe et peuvent piquer à plusieurs reprises, surtout s'ils se sentent menacés et qu'ils protègent leur nid.

Pourquoi lutter contre le frelon asiatique dans le département de la Manche ?

Le frelon asiatique se nourrit d'insectes riches en protéines. La consommation d'abeilles induit des nuisances sur les ruches et la production de miel. La prédation sur les pollinisateurs peut impacter la biodiversité locale et la production fruitière (telle que la filière cidricole de la Manche). Le frelon asiatique est peu agressif lorsqu'il est seul, sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen. Cependant, la colonie peut s'avérer dangereuse, notamment lors d'attaques collectives pour protéger son nid. Les personnes ou les animaux à proximité pourraient alors être considérés comme une menace.

Ayez de bon réflexes !

Ne prenez pas de risques. Ne vous approchez pas d'un nid de frelons asiatiques. Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, n'hésitez pas à transmettre l'information à votre mairie. Ne détruisez pas les nids vous-mêmes. Le tir au fusil dans les nids est à proscrire, car vous n'aurez aucun impact sur la colonie et vous favorisez la création de nouveaux nids.

La destruction du nid et de sa colonie doit respecter une procédure adaptée pour être efficace. L'approche du nid doit se faire avec des protections épaisses et résistantes aux piqûres de frelons asiatiques. L'intervention doit être réalisée par des spécialistes !

Fiche d'aide à l'identification

Les confusions possibles parmi les autres insectes

Si vous imprimez cette page sur une feuille A4, les insectes seront en taille réelle.
Plus d'informations et une fiche de signalement sur internet <http://inpn.mnhn.fr>



Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm.



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina* var. *nigrithorax*

Le **frelon d'Europe**, *Vespa crabro*, a l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35.



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

Les **guêpes** sont plus petites que les frelons. Les ouvrières mesurent environ 15mm en fin d'été. Attention, une reine de guêpe peut dépasser légèrement 20mm, c'est-à-dire la taille du frelon asiatique représenté ici sans la tête. Au printemps les guêpes peuvent donc être plus grande que les premières ouvrières de frelon.



Guêpe des buissons, *Dolichovespula media*

Guêpe germanique, *Vespula germanica*

Guêpe poliste, *Polistes biglumis*

La **scolie** des jardins fait partie des plus imposantes "guêpes" européennes. Elle est de ce fait fréquemment confondue avec le frelon asiatique. Sa pilosité est très épaisse. Son corps est noir brillant, sa tête est jaune sur le dessus et elle possède 4 zones jaunes et glabres sur l'abdomen. C'est un parasite de larves de gros Coléoptères (comme le Hanneçon).



Scolie des jardins, *Megascolia maculata flavifrons*

Le **sirex géant** est un Hyménoptère dont la larve se nourrit de bois. La femelle peut atteindre 4,5 cm, a une coloration proche du frelon asiatique, mais s'en distingue facilement par des antennes longues entièrement jaunes ainsi que par la présence d'une longue tarière lui permettant de pondre dans le bois. Cet insecte est inoffensif.



Sirex géant, *Urocerus gigas*

L'**abeille charpentière** mesure entre 2 et 3 cm. C'est l'une des plus grandes abeilles européennes. Elle est entièrement noire avec des reflets bleu violacés. Elle construit son nid dans le bois mort et nourrit ses larves de pollen.



Xylocope ou abeille charpentière, *Xylocopa violacea*

De nombreuses **mouches** (Diptères) peuvent ressembler à des guêpes ou des frelons. Mais à la différence de ceux-ci elles ne possèdent qu'une seule paire d'ailes au lieu de deux. Leurs yeux sont généralement beaucoup plus globuleux et leurs antennes plus courtes.



Volucelle zonée, *Volucella zonaria*



Milésie faux-frelon, *Milesia crabroniformis*



Asile frelon, *Asilus crabroniformis*



Fiche d'aide à l'identification

Les confusions possibles parmi les nids de guêpes

Si vous imprimez cette page sur une feuille A4, les insectes seront en taille réelle. Plus d'informations et une fiche de signalement sur internet <http://inpn.mnhn.fr>

Au printemps, chaque reine fondatrice construit seule son nid dans un lieu souvent protégé. Chez la plupart des guêpes le nid embryon ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Chez les frelons, la colonie n'hésitera pas à déménager si l'emplacement ne convient plus (manque de place, de sécurité).



Nid embryon *V. velutina*

Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina* var. *nigrithorax*

- 73% arbres à plus de 10m
- 10% bâtiments
- 3% haies
- sphérique à piriforme
- ouverture petite et latérale
- ~ 60x80 cm



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*

- arbres creux, cheminées
- rarement aérien
- cylindrique
- ouverture large vers le bas
- ~ 30x60 cm



Guêpe des buissons, *Dolichovespula media*

- buissons moins de 2m
- conique
- ouverture petite, basale excentrée
- ~ 20x25 cm



Guêpe commune, *Vespa vulgaris*

- sol, bâtiments
- confiné
- conique
- ouverture petite, basale cachée
- ~ 30x35 cm
- (*V. germanica* construit des nids légèrement plus grand et gris)



© R. Saunier



© M. Delâtre

© M. Duret



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Un litige ?

Le conciliateur

vous guide

Volontaire non rétribué, le conciliateur est un auxiliaire de justice qui participe au service public de la justice en contribuant au règlement amiable des conflits.

À compter du mardi 11 octobre 2016, Monsieur PERES vous recevra sur rendez-vous
le **2^{ème} mercredi matin du mois**

Maison des services publics des Pieux Bureau n°1

Pour le contacter :

06 43 12 92 40

ou

marc.peres@conciliateurdejustice.fr

Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élections
Présidentielle	1 ^{er} tour : 23 avril 2017 2 nd tour : 7 mai 2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	1 ^{er} tour : 11 juin 2017 2 nd tour : 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012
Européennes	2019	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015

À noter :

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Le décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et aux cartes nationales d'identité, harmonise les modalités de recueil et d'instruction des demandes de cartes nationales d'identité dans l'application TES (Titres Électroniques Sécurisées), sur la base de celles applicables aux passeports.

En conséquence, à compter du 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne pourront plus être acceptées que par les communes équipées d'un dispositif de recueil.

L'objectif de cette nouvelle disposition réglementaire réside dans la sécurisation de

l'identité par la prise d'empreintes numérisées.

Listes des communes et des communes déléguées équipées de station de recueil dans l'arrondissement de Cherbourg :

Beaumont-Hague : 02.33.01.57.20

Bricquebec : 02.33.87.22.50

Cherbourg-Octeville : 02.33.87.88.89

Equeurdreville-Hainneville : 02.33.53.96.00

Quettehou : 02.33.54.11.68

Tourlaville : 02.33.88.15.15

Valognes : 02.33.95.82.00

L'utilisateur doit prendre contact avec la mairie où il souhaite faire sa demande de passeport ou de carte nationale d'identité, afin de connaître les disponibilités de celle-ci.

DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT la carte d'identité à portée de clic!

L'État simplifie mes démarches dans mon département!

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ans.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic!

Pour toute information : www.service-public.fr

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

Le formulaire est disponible en mairie ou sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES PIEUX

En voiture Simone!

Lignes express, navettes et substitution

Transport de proximité

Transport scolaire

Mise à jour le 1^{er} janvier 2017



en partenariat avec votre communauté de communes



MODE D'EMPLOI



En voiture Simone!

1 Consultez la fiche horaires ci-contre

Les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.

2 Réservez votre véhicule Manéo*

Composez le **N° Vert 0 800 150 050** appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. **Attention ! Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16h.**

*dans la limite des places disponibles

3 Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16h, la veille de votre déplacement (le vendredi soir pour un trajet le samedi ou le lundi).

4 Laissez-vous transporter avec Manéo Proximité

À l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule Manéo vient vous chercher à votre domicile et / ou à l'arrêt déterminé pour le retour.

FICHE HORAIRES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PIEUX

Communes desservies

- Benoitville
- Briquebosq
- Flamanville
- Grosville
- Héauville
- Helleville
- Le Rozel
- Les Pieux
- Pierreville
- Saint-Christophe-du-Foc
- Saint-Germain-le-Gaillard
- Siouville-Hague
- Sotteville
- Surtainville
- Tréauville

Jour fonctionnement	Destination	Heure d'arrivée	Heure de départ
Mercredi	Les Pieux - Place de la lande (en correspondance avec la ligne 10 vers Cherbourg-en-Cotentin)	13:50	17:00
Vendredi	Les Pieux - Place de la lande	09:00	11:00
Samedi	Les Pieux - Place de la lande (en correspondance avec la ligne 10 vers Cherbourg-en-Cotentin)	13:50	18:15

TARIFS

Achetez vos billets à bord des véhicules Manéo



Billet à l'unité* → 2,30€
Quel que soit le trajet (proximité et/ou ligne express)



Carte 12 trajets* → 23€
12 trajets au prix de 10 !
Sans date limite d'utilisation

Vous pouvez utiliser également l'abonnement TEMPO, délivré par le conseil départemental-service Manéo après inscription.



4 types d'abonnements au choix (selon votre âge et la fréquence de vos déplacements)

* Gratuit pour les enfants de - 4 ans /correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

N° Vert 0 800 150 050

(appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

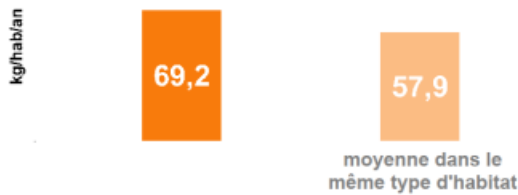
transports.manche.fr

Bilan d'une année de tri des emballages sur votre territoire

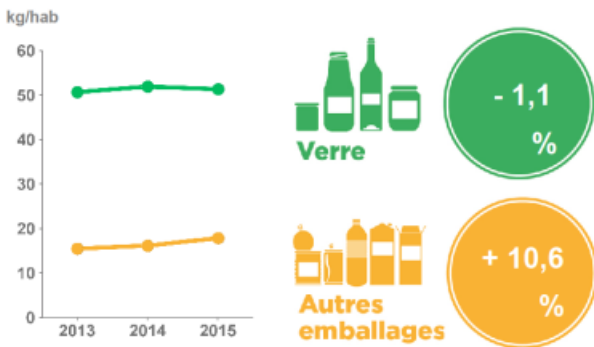
CE QUE VOUS AVEZ TRIÉ



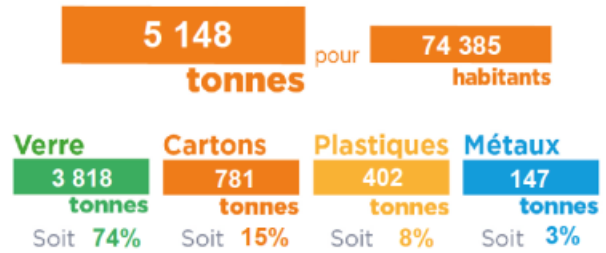
Par habitant



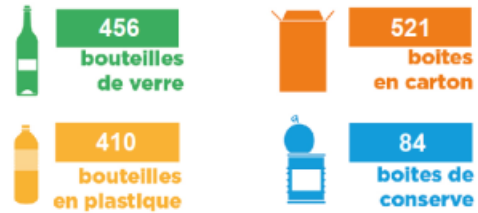
Évolution



Dans votre collectivité



Pour une famille de 4 personnes pendant un an cela correspond en moyenne à :



Vos résultats sont supérieurs à la moyenne dans le même type d'habitat. Continuez à trier et n'oubliez pas de convertir de nouveaux trieurs autour de vous !

GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI

100% bien trié, 100% recyclé



Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut par exemple fabriquer :



Vous économisez les ressources naturelles



Vous créez une économie circulaire de proximité



CHRONIQUE PAROISSIALE

La paroisse vous souhaite une bonne et heureuse année !

Quelques renseignements pratiques :

L'abbé Jacques Haupais, curé des paroisses, Notre-Dame des Pieux et Saint-Germain de Flamanville, réside au presbytère des Pieux, 2 place Saint-Clair.

Téléphone : 02 33 52 43 41.

L'aumônerie des collèges est assurée par un groupe de parents et par Mme Léo Contreiras.

Les 6èmes se rencontrent le vendredi après la classe à la salle Jeanne d'Arc aux Pieux et une fois par mois le dimanche matin avec les jeunes de l'aumônerie. Les 5èmes, 4èmes et 3èmes ont des rencontres un dimanche par mois à la Salle Jeanne d'Arc, puis ils animent la messe ce dimanche.

Les 6èmes pourront faire leur Profession de Foi le samedi 3 juin à 16h00 aux Pieux.

Le catéchisme est assuré aux Pieux, salle Jeanne d'Arc, chaque vendredi. Les CE2, les CM1 et les CM2 se retrouvent de 17h00 à 18h15. Des enfants se retrouvent aussi pour la catéchèse, le soir après la classe à Surtainville, et le mardi soir à Flamanville. Les CM1 feront leur première communion le jeudi 25 mai (jour de la fête de l'Ascension) à 11h00 aux Pieux.

Les baptêmes peuvent être célébrés à l'église de Sotteville le samedi, soit en fin de matinée, soit en fin d'après-midi, en fonction de la disponibilité du prêtre.

Le dimanche, les baptêmes sont tous célébrés à l'église des Pieux, après la messe.

Les mariages et les inhumations sont célébrés à Sotteville, aux heures et dates demandées.

Les inhumations peuvent être célébrées par un «Officiant Laïc» en l'absence du prêtre.

Messes : En dehors de la messe mensuelle le premier jeudi de chaque mois à 9h30 et de la fête patronale une fois par an, il n'y a pas d'autres messes célébrées à l'église de Sotteville.

Les messes sont célébrées le samedi soir à 18h00 (18h30 après le changement de l'heure) aux Pieux et le dimanche à 11h00. Une messe est également célébrée chaque dimanche à 9h30 à Flamanville.



Internet : Les deux paroisses des Pieux et de Flamanville ont depuis plusieurs années leur site internet. Vous pouvez consulter ce site paroissial en tapant : <http://paroisse-nd-lespieux.cef.fr>

La Fête Patronale St Pierre et St Paul, sera célébrée cette année le dimanche 2 juillet à 11h00 à l'église de Sotteville.

Communauté Chrétienne Locale

Les responsables de la Communauté Chrétienne Locale sont actuellement au nombre de deux personnes, avec chacune des responsabilités :

- Cécile SANSON (Plein Vent et Secours Catholique)
- Marie-Thérèse LEMIERE (Équipe liturgique, officiant laïc pour les inhumations et membre du Conseil Pastoral)

Les responsables sont chargées de faire le lien avec la paroisse Notre-Dame des Pieux.

D'autres personnes participent également à l'entretien et au fleurissement de l'église qui est toujours ouverte : Denise Cauvin, Jeanne Digard, Marie-Christine Lejuez et Cécile Sanson assurent ce service.

Cette année 2017, nous verrons sans doute la fusion de nos deux paroisses Saint-Germain de Flamanville et Notre-Dame des Pieux, en une seule. Cela facilitera beaucoup de choses au niveau de la gestion paroissiale : les registres paroissiaux seront communs ainsi que la comptabilité. Pour le reste, la vie de la paroisse au quotidien, cela ne changera pas. Nous vivons déjà beaucoup de choses ensemble. Il nous faudra aussi trouver un nouveau nom pour cette nouvelle paroisse. N'hésitez pas à faire connaître vos suggestions !

Jacques Haupais, curé de la paroisse Notre-Dame des Pieux
et Saint-Germain de Flamanville



LA JOIE DE VIVRE SOTTEVILLAISE

Le club se réunit le premier mercredi du mois à 14 heures, il a pour but de réunir les aînés, d'entretenir des liens d'amitié, de rompre la solitude et d'organiser des activités ludiques, culturelles, sportives et festives. Cette année, il y a 25 adhérents.

Activités de l'année 2016

JANVIER :

- La galette des rois avec l'Association des Anciens Combattants a eu lieu au restaurant « les Tourelles » à Grosville.

FÉVRIER :

- Le 1^{er} loto de l'année s'est déroulé le 14 février, environ 135 personnes avec un bénéfice de 1 100 euros.

MARS :

- Le jour du club, nous avons accueilli deux copains sottevillais partis habiter Les Pieux, Théo et Jacqueline ; notre patoisant nous a fait le plaisir de chanter des chansons reprises en chœur par l'assemblée.



AVRIL :

- Le 28 avril, 4 personnes du club ont participé à l'assemblée générale de la Fédération des Clubs de la Manche à Condé sur Vire.

- Le 30 avril, le club de Surtainville organisait le rallye inter-génération pour tous les clubs du canton. Après la marche à travers les villages sous le soleil à la découverte du patrimoine, les participants se sont retrouvés à la salle communale pour prendre un goûter en attendant les résultats et la remise des coupes :

1^{er} Les Pieux, 2^{ème} Tréauville, 3^{ème} Siouville, notre club a terminé 5^{ème}.

**MAI :**

- Le 18 mai, la présidente et le trésorier ont suivi une formation trésorerie proposée par la Fédération des Clubs de la Manche, à Rauville la Bigot.

JUIN :

- Le 4 juin, une vingtaine d'adhérents du club est allée manger au restaurant « Les Tourelles » à Grosville.

- Le 7 juin, les clubs des aînés de Sotteville et Benoistville sont partis en car en Ille-et-Vilaine, à la Bourbansais. Le matin, visite guidée du château du XVI^e siècle et des jardins. Repas le midi sur le site, l'après-midi représentations d'animaux et promenade libre dans le parc zoologique.



SEPTEMBRE :

- Le 7 septembre, reprise du club. Il a été décidé de ne pas aller à la finale des chansons des clubs de la Manche.
- Le 23 septembre, réunion du SAG (la vice-présidente y a assisté) :
Calendrier des manifestations 2017 pour les différents clubs.
Infos sur le TAXISAG mis en service dans le canton des Pieux depuis un an, transport de proximité pour les personnes de plus de 60 ans et / ou handicapées.
Reprise de la gym volontaire à Surtainville et Flamanville le vendredi après-midi avec l'animatrice diplômée, Mauricette Bouchart.
Nouveauté proposée par le SAG : une séance de cinéma gratuite par mois le vendredi après-midi à 14h30.

OCTOBRE :

- Le 16 a eu lieu le 2^{ème} loto de l'année, organisé dans la salle communale de Benoistville. Ce fut un succès, les bénéficiaires permettront de faire des sorties l'an prochain !
- Le 18, la présidente a participé au Conseil d'Administration du SAG.
- Le 28 octobre, plusieurs adhérents sont allés à Condé-sur-Vire assister au repas spectacle où 17 artistes ont fait découvrir l'Acadie.

DÉCEMBRE :

- Le 7 décembre, assemblée à 15 h suivie d'un goûter avec bûche de Noël.
Composition du bureau après vote :
Présidente : LETERRIER Hélène
Vice-présidente : ROPERT Lucette
Trésorier : CHARRIE Bernard
Trésorier adjoint : DESPREZ René
Secrétaire : BEAUMONT Monique
Membres : LEJUEZ Maurice, LECONTE Geneviève, LECONTE Christine, LEJUEZ Jacky
- Nous déplorons ce mois-ci le décès d'André Lemièrre qui nous a quittés le 17.

À chaque réunion, le 1^{er} mercredi du mois, nous jouons à la belote, aux Triominos, aux petits chevaux ou au Rummikub etc. S'il fait beau, nous faisons une balade. Ensuite nous faisons un goûter et fêtons les anniversaires du mois. Au cours de l'année, nous organisons au moins 2 ou 3 sorties.

Notre budget est alimenté par les cotisations des adhérents, les bénéfices des 2 lotos et la subvention octroyée par la commune, nous remercions la municipalité.

PROJETS connus pour 2017

La galette des rois en janvier avec les Anciens Combattants.

LOTOS : 19 mars et 22 octobre 2017.

La marche inter-génération le 22 avril 2017 à Benoistville.

Pour organiser des sorties en 2017, il faut attendre la parution des catalogues des autocaristes, cependant nous envisageons de faire une excursion dans le petit train de la Côte des Iles.

ASSOCIATION DE LOISIRS DE SOTTEVILLE

Année 2016

Du 08/01/16 au 17/01/16
Sports d'hiver les Karellis.



Samedi 13 février
et dimanche 14 février
Loto salle de Tréauville.

Samedi 23 avril
Repas salle de Tréauville,
100 personnes, complet.



Dimanche 22 mai
Méchoui bourg de Sotteville,
105 personnes.



Samedi 4 et dimanche 5 juin
Weekend Futuroscope,
59 personnes, complet.



Samedi 16 juillet
Moules/frites bourg de Sotteville, animé par Radio Flam, 180 personnes, complet.



Vendredi 9 septembre : Assemblée Générale, élection du nouveau bureau.

- Présidente et responsable des voyages : Mosrin Valérie
- Vice-présidente : Legouesmier Manon
- Trésorière : Laubuge Laurence
- Secrétaire : Veron Karine
- Responsable du matériel : Legouesmier Jacky
- Adjoint matériel : Quere Loïc
- Responsable affiche : Bihel Alain
- Responsable inscription loto et repas : Bonnemains Brigitte
- Suppléant bureau : Crestey Octave

Bénévoles : Aubert Chantal, Aubert Estelle, Aubert Nathan, Cauvin Denise, Clech Marie-Louise, Crestey Monique, Desfontaines Denis, Lecollinet Chantal, Lefilliatre Bernadette, Lepetit Sarah, Mosrin Thibo, Roulland Arnaud, Triestini Stéphane, Valognes Jean, Valognes Marie-Andrée, Veron Denis

TOTAL 25 BENEVOLES plus toutes les personnes qui viennent nous aider régulièrement.



Samedi 26 novembre et dimanche 27 novembre

Grand loto Les Pieux, salle polyvalente, 600 personnes dans le weekend, très contents de la recette, voyage aux Canaries gagné par Cadot Hugo.



Samedi 3 décembre

Soirée cabaret à St James, thème Noël, 61 personnes, complet.

Décoration de Noël dans le bourg de Sotteville annulée cause travaux et nous nous en excusons auprès des habitants qui nous réclament.

Année 2017

Janvier

Début janvier : Inscriptions pour le voyage au Portugal pour avril 2018, vacances scolaires, départ de Maupertus, déjà 60 personnes inscrites, reste quelques places, faire vite, au prix de 799 euros par adulte tout inclus.

Du 6 au 15 janvier : Sports d'hiver Orcières Merlette, complet, 61 personnes.

Samedi 11 février

Repas dansant salle de Tréauville, thème montagne, sur réservation.

Avril

Vendredi 7 avril : Loto salle de Saint-Germain-le-Gaillard.

Samedi 8 avril : Repas dansant salle de Saint-Germain-le-Gaillard, thème chic et choc, sur réservation.

Du 7 au 15 mai

Voyage en Martinique, 80 personnes, déjà complet.

Dimanche 11 juin

Méchoui dans le bourg de Sotteville, sur réservation.

Juillet

Dimanche 9 juillet : Inter commune, cela se trouvera à Siouville pour jouer et défendre l'image de notre commune, nous faisons appel aux enfants et adultes de la commune, de tous les âges.

Samedi 15 juillet : Moules/frites animé dans le bourg de Sotteville.

Samedi 9 septembre

Attente de confirmation de la commune des Pieux pour la location de la salle de spectacle à côté du centre équestre.

Grand cabaret spectacle avec repas, musique, avec la venue de Brésiliennes, danseurs, acrobates, magicien etc. etc. Espérons faire complet pour ce grand spectacle qui se prépare et nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer cette grande soirée.

Novembre

Grand loto Les Pieux, en attente de la date de la salle disponible.

Décembre

Weekend en Alsace marché de Noël, en cours de devis, sur inscription.

Samedi 9 : Soirée en attente de nouvelles idées, salle de Benoistville.

En cours de devis

Weekend Londres pour septembre, weekend en Alsace décembre, voyage ski janvier 2018, voyage Vietnam 2019.

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS : ACPG - CATM - TOE

Bureau

Président et porte-drapeau : LEJUEZ Maurice

Trésorier : DESPREZ René

Secrétaire et membre bienfaiteur : LETERRIER Hélène

Membres élus : LECARPENTIER Roger, LECONTE Jean, PASQUETTE Émile

Les Anciens Combattants participent de moins en moins aux différentes manifestations patriotiques, la santé ne le permettant pas.

- En février a eu lieu l'assemblée générale cantonale aux Pieux.

- Le 19 mars à Cherbourg, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, seul le Trésorier René DESPREZ y a participé. L'après-midi, dépôt de gerbe au Mémorial de Saint-Lô et au retour, dépôt de gerbe au monument aux morts de Montebourg.

- Le 8 mai, la cérémonie cantonale a eu lieu à Flamanville suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Le repas organisé par l'Amicale s'est déroulé aux Pieux.

- Le 11 novembre, les Anciens Combattants et la Municipalité se sont réunis au

monument aux morts de la commune pour y déposer une gerbe à la mémoire des soldats de Sotteville morts pour la France.

C'est Hélène Sanson qui a porté le drapeau pour cette cérémonie, le Président, porte-drapeau, ne pouvant plus assurer cette fonction. Aussi, l'Association fait appel à une personne volontaire pour les accompagner et porter le drapeau lors des rassemblements patriotiques au moins cantonaux, ils la remercient d'avance. La cérémonie religieuse s'est déroulée ensuite aux Pieux pour tout le canton.

Cette année, c'est l'association des Anciens Combattants de Saint-Christophe-du-Foc qui organisait le repas pour les 3 communes (Benoistville, Saint-Christophe-du-Foc et Sotteville).



L'Association des AC de Sotteville remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil lors de la présentation du calendrier.

BIBLIOTHÈQUE

Animée par une équipe de bénévoles dynamiques, cette bibliothèque existe depuis 1991. Nous vous invitons à venir la découvrir, vous pourrez être accueillis par : Marie-Thérèse (responsable), Monique, Laure, Hélène, Béatrice, Evelyne, Sophia, Jeanne, Marylise, Sylvie.



Vous pouvez y trouver des livres pour tous les âges et tous les goûts : albums, romans, documentaires, pour enfants, adolescents, adultes, des biographies, des ouvrages de fonds local, des BD enfants et adultes etc. près de 2500 livres. La commune a passé une convention avec le Conseil Départemental qui permet d'avoir un dépôt de livres de la Bibliothèque Départementale de la Manche (BDM), renouvelé deux fois par an. De plus, une navette passe une fois par mois pour déposer les ouvrages que nous demandons par internet via le portail BDM, afin de satisfaire vos demandes.



Le mardi à 15h30, nous accueillons les écoliers dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), accompagnés de leur animatrice. Pendant cette heure vous pouvez venir pour échanger vos livres.



Nous vous proposons un nouveau service : **le portage de livres**. Si vous avez un problème pour vous déplacer, vous pouvez nous contacter, par téléphone aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou chez une bénévole que vous connaissez. Nous irons vous porter les livres que vous désirez après vous avoir aidés dans votre choix.

Le nombre de livres sortis augmente tous les ans pour un nombre d'adhérents assez constant. En 2016 vous avez emprunté 1858 ouvrages ! La cotisation annuelle est modique, n'hésitez pas à vous abonner. Nous restons à votre disposition pour vous faire visiter notre bibliothèque.

TARIFS ANNUELS :

adultes 5,50 euros

enfants jusqu'à 14 ans 1,50 euro

HORAIRES D'OUVERTURE :

le mercredi de 15h à 17h

le samedi de 10h à 12h

TÉLÉPHONE : 02-33-53-41-21

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

FCM77 Sotteville - Saint-Christophe-du-Foc



Présidente : Lahaye Maria
 Vice-président : Lecarpentier Michel
 Secrétaire : Cauvin Didier
 Trésorier : Madelaine Christophe

Notre société de chasse, dont le siège est situé à Sotteville, est affiliée à la Fédération des Chasseurs de la Manche.

La société comprend 24 chasseurs dont 9 sur Saint-Christophe-du-Foc.

Il a été lâché 350 pièces de faisans et de perdrix. Lors de nos battues, il a été prélevé 3 renards.

Nous avons organisé un ball-trap les 6 et 7 août 2016 qui a remporté un vif succès. Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de cette manifestation.

La société FCM77 remercie les municipalités pour l'attribution de leurs subventions, ainsi que certains propriétaires et fermiers pour la mise à disposition de terrains et pour la confiance qu'ils témoignent à notre association.



La Présidente
 Maria Lahaye



SOTTEVILLE PATRIMOINE

Notre but, nos ambitions

- Préserver, restaurer, entretenir et mettre en valeur les sites et le patrimoine culturel et historique de notre commune.
- Encourager la recherche historique et artistique concernant la commune et son patrimoine intellectuel.
- Veiller à la qualité des aménagements qui sont ou seront réalisés et à leur cohérence avec la conservation du caractère des lieux.
- Aider la commune et éventuellement les propriétaires privés à œuvrer dans ce sens.
- Participer par tous moyens au maintien et à l'amélioration de la qualité culturelle, historique et intellectuelle du patrimoine sottevillais.

Cette année, l'association vous proposera plusieurs manifestations et une activité :

- Une chorale a vu le jour pour faire revivre le temps d'une année la chorale de Sotteville.

Répétition chaque semaine, le vendredi soir à 19h00 dans l'église. Toutes les personnes désirant nous rejoindre sont les bienvenues.

- Le chœur Harmonia se produira en notre église le dimanche 22 octobre 2017.



Nous communiquerons les autres dates de manifestations lorsqu'elles seront déterminées.

Toutes les personnes souhaitant rejoindre l'association ou soumettre des idées sont les bienvenues.

Pour plus d'information ou pour connaître les réflexions sur certains projets, vous pouvez contacter un des membres de l'association.

Composition du Bureau

Président :	Jacques CAPELLE
Vice-présidente :	Odile FOSSÉ
Secrétaire :	Sébastien MESLIN
Secrétaire adjointe :	Laure de LARTURIÈRE
Trésorière :	Jacqueline GUTH
Trésorier adjoint :	Jacky LEJUEZ



Membres

Bruno SANSON, Arnaud ROULLAND, Régine LEPETIT, Marie-Christine LEJUEZ, Claudine MONTIÈGE, François GUTH

Ecole des 3 villages

À la rentrée 2016, 154 élèves étaient accueillis à l'école qui regroupe les 3 villages de St-Christophe-du-Foc, Benoistville et Sotteville. Les effectifs sont donc stables par rapport à l'année dernière et aussi par rapport aux prévisions de l'année scolaire prochaine.

L'équipe enseignante est composée de la manière suivante :

PS : Mme Françoise Burvingt avec 20 élèves

MS : Mme Catherine Ravier-Mizelle avec 20 élèves

GS : M. Didier Lehodey avec 21 élèves

CP-CE1 : Mme Sandrine Rousselière avec 23 élèves

CE1-CE2 : M. Benoît Régereau et Mme Nathalie Lebas avec 24 élèves

CE2-CM1 : Mme Valérie François avec 24 élèves

CM2 : M. Sébastien Jourdain avec 21 élèves

L'équipe enseignante a eu un changement notable puisque le Directeur M. Ludovic Bernard a quitté l'école après 9 années de direction au sein du R.P.I. Ainsi M. Benoît Régereau essayera de faire aussi bien que son prédécesseur, avec le même souci de bienveillance pour les enfants, l'équipe enseignante, les parents d'élèves et les municipalités qui composent notre école. Ce bulletin est donc l'occasion de renouveler nos remerciements à Ludovic Bernard pour tout ce travail de collaboration avec lui !



Ludovic Bernard le « porte parole » de l'école !





Ludovic Bernard lors d'un carnaval de l'école

Chaque année les enseignants essaient de mener des projets pédagogiques liés à une sortie ou une exposition pour permettre aux élèves de trouver du sens à leurs apprentissages ! L'année 2016 devait être pour les CE2, CM1 et CM2 l'occasion de partir en classe découverte à Paris ; mais ce séjour a du être annulé à cause des attentats... Néanmoins d'autres projets ont vu jour ! Une journée à Ludiver pour certains, une sortie dans la forêt de Cerisy-la-Forêt pour d'autres ou encore une visite des sites du débarquement à Utah Beach, Sainte-Mère-Eglise ou Colleville.

Tous ces projets ne peuvent avoir lieu que grâce à la volonté des enseignants mais aussi grâce aux aides financières des municipalités et de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

De même, chaque année l'A.P.E. organise le Noël de l'école. Ainsi les enfants ont eu le droit à la visite du Père Noël qui leur a offert des livres et des jeux pour la récréation ! Les enfants de la maternelle au primaire ont pu assister aussi à un concert de « M. Ribouldingue ». Par ailleurs, les Maîtresses de PS et MS ont organisé, pour le plaisir de leurs élèves, une véritable veillée de Noël avec un repas spécialement préparé par les enfants eux-mêmes !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Chaque année, l'association des Parents d'Élèves de l'école des 3 villages se réunit et se mobilise plusieurs fois afin de mener des actions qui permettent à l'équipe enseignante de disposer d'un peu plus de moyens pour mettre des activités en place pour nos enfants.

Depuis la rentrée, nous avons organisé :

- la commande des photos de classe,
- une vente de sapin de Noël et de biscuits de Sortosville.

Nous avons aussi offert à tous les enfants de l'école, en commun avec l'association de parents d'élèves de Flamanville, un spectacle musical à l'occasion de Noël, le 13 décembre dernier : « Monsieur Ribouldingue » que les enfants ont particulièrement apprécié. Enfin, le Père Noël a rendu visite à l'ensemble des enfants pour leur offrir des chocolats et des jouets pour l'école.

Voici nos projets à venir :

- Goûter à l'occasion du Carnaval qui a lieu cette année à Sotteville le vendredi 7 avril après l'école,
- Vente de chocolats à Pâques,
- Vente de tickets de tombola,
- Organisation de notre désormais incontournable fête de la musique le 9 juin 2017.

L'argent récolté lors des manifestations nous sert à financer totalement ou partiellement les projets et sorties de l'école : cette année nous finançons une partie du voyage à Tathou des CP-CE1-CE2 et de la classe de mer des CE2-CM1-CM2.

L'APE fonctionne grâce aux mairies des trois communes, qui nous donnent une subvention et qui nous mettent à disposition une salle pour nos réunions, une salle des fêtes pour nos manifestations, un local pour notre matériel... Nous remercions donc les équipes municipales pour leur intérêt et leur soutien.

Toutefois, l'APE ce n'est pas qu'une équipe motivée : un grand merci aux parents qui répondent présents lors de ces manifestations. Vous nous aidez en installant, en rangeant, en tenant un stand. Nous vous remercions pour votre investissement tout au long de l'année.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE – ANNÉE 2016

95 enfants inscrits

2 animateurs : Gilles et Christine

Les activités de 2016

Les jeux de société, les jeux extérieurs, les activités manuelles fonctionnent toujours très bien. De plus, entre les histoires inventées sur le temps du goûter et le théâtre de marionnettes mis à disposition, l'imaginaire tient également une grande place.



Les enfants de la garderie ont également construit le bonhomme Carnaval avec des vêtements et de la paille données par l'APE.

Quelques ateliers cuisine (crêpes, dégustation de fruits méconnus, compotes,...), faits le matin pour le goûter du soir.

L'APE, qui organise tous les ans la fête de la musique de Benoistville, nous a confié la responsabilité d'en fabriquer les banderoles et les affiches.



Noël

Cette année, nous avons préparé un marché de Noël avec des objets que nous avons mis au pied du sapin pour être vendus : astronautes de Noël, sapins en laine, hérissons, poupées. Le Père Noël est passé pendant les vacances et nous a apporté des jeux et des déguisements que nous avons découverts à la rentrée. Nous avons également pris un goûter festif et chacun est reparti avec ses chocolats.



Rencontres parenfants

C'est le vendredi 17 juin 2016 qu'ont eu lieu les 8èmes rencontres parenfants. Ces rencontres consistent à jouer ou découvrir des jeux entre enfants, parents, animateurs, bénévoles. Dans un second temps, un apéro dinatoire préparé par les enfants était proposé. 70 personnes étaient présentes, dont 10 familles qui venaient pour la première fois et ont découvert de nouveaux jeux. Tout le monde est reparti satisfait de cette petite soirée.



Projet pour 2017

- Les neuvièmes rencontres parenfants
- La construction du bonhomme Carnaval
- Une soirée pique-nique /ciné à Canton Jeunes
- Une soirée Karaoqué à Canton Jeunes
- La création d'un journal de la garderie

TAP – ANNEE 2016

122 enfants inscrits (42 en maternelle et 80 en élémentaire)

10 animateurs (4 en maternelle et 6 en élémentaire)

Nouvellement renommées NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques), ces activités sont à présent bien ancrées dans les esprits des parents et des enfants. Elles sont l'occasion de découvrir de nouvelles activités (sportives, manuelles, jonglage, théâtre, photo, danse, ...). L'objectif principal de ces temps d'animation est de garantir, après l'école, une continuité éducative dans le développement de l'enfant en apprenant les responsabilités, l'autonomie, les gestes de motricité, et surtout en s'amusant.

Nous pouvons utiliser plusieurs espaces dans l'enceinte de l'école, ainsi que tous les extérieurs et la bibliothèque de la commune.

Un spectacle est proposé avant chaque période de vacances et les parents sont toujours les bienvenus.



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Depuis 2009, les enfants volontaires sont accompagnés pour faire leurs devoirs tous les soirs après les TAP (à raison de 15,30 € par an pour les familles).

Les enfants font également des activités ludo-éducatives (apprendre en jouant, petits jeux sur certaines matières comme les maths ou encore l'orthographe et le vocabulaire) et également quelques activités spécifiques (goûter de Noël et sorties culturelles).

L'accompagnement à la scolarité ou aide aux leçons a lieu dans l'école de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 15h30 à 17h00.

Les enfants sont accueillis par deux animatrices (Alisson et Charlotte), salariées de l'association Canton Jeunes.

Ce dispositif, mis en place par les municipalités de Benoistville, Saint-Christophe-du-Foc et Sotteville, est un service qui permet de faciliter la vie aux familles.

14-18 LA GRANDE GUERRE 100 ANS DÉJÀ

Après ceux de 1915 et 1916 que vous avez pu découvrir dans les bulletins municipaux des années précédentes, voici quelques extraits des conseils municipaux de l'année 1917.

Session du 25 mars 1917 à 10h00.

Le Conseil :

« Vu la loi du 6 octobre 1916,

Vu la circulaire du 1er mars 1917 du Ministère de l'agriculture et du ministre du ravitaillement,

Vu les demandes formulées par les agriculteurs de la commune en vue d'obtenir des semences de pommes de terre,

Décide :

Monsieur le Ministre de l'agriculture est prié d'attribuer à la commune 12,5 quintaux de pommes de terre livrables en gare de Couville pour le 15 avril au plus tard. Le Conseil demande l'espèce de pommes de terre à grand rendement, de préférence pomme de terre de Bretagne qui réussissent le mieux dans la région. Le Conseil s'engage à rembourser en nature pour le 1er décembre 1917 suivant la circulaire du 20 mars 1917. »

Session du 9 novembre 1917.

- Réquisition du Ministère du ravitaillement :

« Monsieur le Maire expose au Conseil que la commune doit fournir 5 quintaux et demi de paille pour la litière des étalons.

Fourniront :

Léconte	40	Bottes
Lemière J.	40	//
Lemière Mce	40	//
Magdeleine	40	//
Lecoutour L.	40	//
Toulorge	20	//
Laurent H.	15	//
Vve Simon	10	//
Vichard M.	10	//
De Beaudrap	10	//.